

ECOLE DE LA ROSELIERE : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 16 MARS 2021

• **Présents** :

- Enseignants : Mme COULON (CE2), Mme ROSSI (CE1/CE2), M. MAGNIN (CE1/CE2), Mme GERARD (CM2), Mme PERRARD (CP), Mme PHILIPPE (CP/CE1), Mme RISEDE (CM1/CM2), Mme ROSSEL (PS), Mme WEBER (MS), Mme BESSET (RASED psychologue scolaire), Mme ECOFFET (RASED maître E)
- Représentants des parents : Mme LAMBALOT, Mme MOREY, Mme ANDREY, Mme. ROCHE, Mme HEMART
- Maires ou représentants des municipalités : Mme GRAEHLING (mairie de Crevans), Mme BELZ (mairie de Villers-sur-Saulnot), Mme GOUSSET (présidente du SIVU), Mme IOSS (mairie de Le Vernoy), M. VILLANI (mairie de Courmont),

• **Absents excusés** :

Mme CAPITAINNE (parent d'élève), Mme BRICE (GS), Mme GILLET (DDEN)

I) Bilan des effectifs pour l'année 2020/2021.

• A ce jour 211 élèves sont inscrits à l'école.

• Répartition pour l'année :

PS: 23 MS : 24 GS : 23 CP: 24 CP/CE1 : 22
CE1/CE2 : 21

CE2: 23 CM1/CM2 : 26 CM2 : 25

→ Une nouvelle élève arrivera en ce2 le 29 mars.

II) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2021-2022

• Effectif prévu par niveau à la rentrée 2021 :

PS: 20 MS : 22 GS : 24 CP: 23 CE1: 34
CE2 : 27 CM1 : 29 CM2 : 22

Soit un total de 201 élèves.

Malgré des effectifs en baisse, nous ne sommes pas concernés par une fermeture de classe. Il y aura bien 9 classes à la rentrée

III) Demande de travaux et de budget pour l'année en cours

• Concernant le matériel informatique :

- En 2020, un dossier a été monté dans le cadre du plan ENIR (écoles numériques innovantes et ruralités) et a été déposé auprès de l'inspection. Le Sivu a voté et a donné son accord pour le financement. Il est rappelé que la subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7000€. Il a été demandé un pack VPI complet (vidéoprojecteur interactif + ordinateur, le tout relié au réseau et à Internet) et une classe mobile composé de 8 ordinateurs 15'.

→ Ce plan a été validé au mois de juin par l'Education nationale. Le matériel sera commandé et posé dans les prochaines semaines.

- Pour l'année 2021, un autre appel à projet concernant le numérique a été lancé (afin de réduire la fracture numérique entre les territoires), L'équipe pédagogique et le SIVU travaillent ensemble afin de répondre favorablement à ce nouvel appel. En effet, l'état propose de subventionner à hauteur de 70% l'achat de matériel afin de permettre aux écoles de finir de s'équiper en numérique. Cela permettra de finir d'équiper l'école en vidéo-projecteurs (3 classes restent encore à équiper) et d'acheter une mallette contenant 10 tablettes (classes maternelles). Nous devons également investir dans l'achat de ressources numériques (logiciels, applications) pour un budget fixé à 20€ par élève (pour 2 ans). Le dossier est en préparation et doit être déposé pour le 31 mars dernier délai.

• Voici les différentes demandes concernant les travaux :

→ concernant les bâtiments et la cour

- réfection de 2 salles de classe
- achat de mobilier (tables, chaises et étagères) qui doit être changé dans différentes classes
- remplacement de certains volets de l'école (classe de Mme Coulon et de Mme Gérard)
- rénovation de la cour de maternelle et achat d'une structure. Mise en place d'un portique afin d'empêcher le passage des enfants et d'une barrière le long de l'herbe. Une concertation est prévue avec les enseignantes de maternelle pour l'achat de la structure.
- changement de la clôture autour du terrain de sport. L'actuelle est très abîmée et certaines personnes extérieures à l'école ont déjà pénétré dans l'enceinte et ont grimpé sur les préaux. Il est donc indispensable de mettre une nouvelle clôture
- une petite partie du toit de l'école va être restaurée. En effet, il y a quelques années, des plaques sont tombées du côté de la classe de Mme Philippe. Le sous toit commence à s'abîmer.
- une gouttière dans la cour de récréation des maternelles pose problème. En effet, elle est située à 5m de hauteur et lorsqu'il pleut, elle fait couler l'eau de toute sa hauteur, inondant ainsi une partie de la cour. Pendant les périodes froides, la cour se transforme en patinoire. Le SIVU va étudier ce problème et voir s'il y a une solution.

D'ici 2022, le SIVU a décidé de réaménager totalement la rue d'Arcey (c'est la rue de l'école) afin de la sécuriser au maximum. En effet, il y a beaucoup de monde et de circulation dans cette rue au moment des entrées et des sorties de classe. La rue sera en sens unique, des chicanes pour les bus seront mises en place, le parking sera prolongé... Cela représente un budget qui oscille entre 150 000 et 200 000€.

→ En attendant, nous demandons à tous d'être vigilants aux abords de l'école.

IV) Dérogation pour la semaine scolaire :

Dans les textes, il est précisé que « l'organisation du temps scolaire sur quatre jours est une organisation dérogatoire qui nécessite à ce titre un renouvellement tous les trois ans ». Cette dérogation prend donc fin cette année, il nous faut donc la renouveler.

→ Selon les dernières informations, les écoles qui ont fait leur demande de dérogation en 2018 seront destinataires d'une information en mai et en juin. Les écoles souhaitant rester à 4 jours n'auront aucune démarche à entreprendre.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le maintien à la semaine de 4 jours avec l'accord du SIVU.

V) Questions diverses

- Les enseignants et certains parents s'inquiètent du manque d'ombre dans la cour. En effet, depuis les travaux de 2013/2014, il n'y a plus d'ombre et sous le préau, la chaleur est vraiment étouffante lors des périodes de canicule du mois de juin.

→ Les membres du SIVU prennent en compte ce problème et vont réfléchir à une solution (replantation d'arbres ?)

- Pourrait-on envisager d'ouvrir le périscolaire le mercredi à Saulnot ? Cette question revient régulièrement au conseil d'école. La CCPH n'était pas contre cette ouverture mais il faut garantir l'inscription d'au moins 20 enfants pour la journée. Actuellement, les enfants doivent aller à Coisevaux.

Un sondage avait été prévu l'année dernière mais il n'avait pas été proposé dans les familles. Si des représentants de parents veulent s'en charger, nous ferons passer ce questionnaire auprès de toutes les familles.

- Le spectacle de fin est annulé. Vu le contexte actuel, nous ne pourrions pas monter le spectacle dans une salle devant 400 personnes. L'équipe pédagogique va réfléchir sur une façon de finir l'année de façon conviviale.

- Certains chauffeurs de bus se plaignent que des parents ne portent pas de masque aux arrêts. Les maires rappellent que le masque est obligatoire partout sur la voie publique en Haute-Saône.

- Malgré le contexte, différentes animations ont lieu cette année.

- Opération M'Tdents organisée par la sécurité sociale (classes de CP et de CP/CE1) au retour des vacances de février.

- travail sur le cinéma d'animation avec le centre image d'Audincourt. Grand projet artistique pour les classes de CM1/CM2, CM2, CP et MS. Les classes de CP/CE et de GS vont eux aussi faire un petit film d'animation.

- Sensibilisation au respect de la nature. L'association Faune environnement a proposé à l'école de participer à des animations sur le marais de Saulnot. Des jeux, des panneaux d'expositions, des fascicules nous ont été prêtés ou donnés. Des visites au marais vont être organisées. Cette manifestation se terminera le 2 février 2022, journée mondiale des zones humides avec une fête organisée et une remise de diplôme pour les enfants.

Le conseil n'ayant plus de questions, M. Magnin remercie tous les participants et la séance est levée.

Le directeur, président du conseil d'école.

M. MAGNIN